



Le 25 novembre 2016

Bonjour,

Le marché de la viande provenant d'animaux abattus sans étourdissement (souvent étiquetée comme de la viande halal ou kasher) est en pleine expansion. La réglementation canadienne permet l'abattage des animaux de cette manière, mais il y a des préoccupations relatives au bien-être des animaux si le processus n'est pas effectué correctement.

Au Canada, il n'existe actuellement aucune norme nationale pour cette procédure, et les pratiques acceptables peuvent donc être différentes d'une province à l'autre ou même d'un abattoir à l'autre dans la même province. On a demandé aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'élaborer une approche uniforme en vue d'assurer le bien-être des animaux et le respect des exigences religieuses.

L'ébauche d'une *Norme visant à optimiser le bien-être des animaux durant l'abattage sans étourdissement* a été mise au point. Lors de sa réunion du 14 avril 2016, le Comité des sous-ministres adjoints fédéral-provinciaux-territoriaux chargés de la réglementation a pris la décision d'appuyer l'initiative visant à lancer des consultations à propos de cette ébauche.

Vous êtes invités à participer à la phase publique de consultation concernant l'ébauche de cette norme, laquelle se tiendra du **28 novembre 2016 au 27 janvier 2017**. N'hésitez pas à nous faire part de votre avis sur le projet de norme et de partager toute information scientifique qui serait susceptible d'appuyer vos commentaires.

Pour participer à cette consultation, veuillez cliquer sur l'hyperlien approprié ci-dessous.

- Anglais : <https://www.surveymonkey.com/r/swose>
- Français : <https://fr.surveymonkey.com/r/swosefr>

N.B. : Le sondage s'ouvre le lundi 28 novembre

Merci beaucoup de votre aide,

Jane Pritchard

Présidente du Groupe de travail sur l'abattage sans étourdissement, qui relève du Conseil des médecins vétérinaires en chef

Médecin vétérinaire en chef provinciale de la Colombie-Britannique

Directrice exécutive, Direction générale de la protection des végétaux et de la santé des animaux, ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique